

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
TARN et GARONNE**

Nombre de conseillers

en exercice 13
présents 09
votants 12
absents 04
exclus 0

Date de convocation :
08/10/2024

Date d'affichage :
15/10/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE VILLEMADÉ**

Séance du 14 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 octobre à 18 heures 30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Francis LABRUYERE, Maire

Etaient présents : MM. Ayme AVIAT BROUSSE-BOURNET
DEMEURS MASURIER MOULIS SZOPA VIDAL

Absents excusés : Mms BEAUJOUAN (pouvoir à M. BROUSSE-BOURNET) LASGUES (pouvoir à Mme MOULIS)
PEYRETOU (pouvoir à M. VIDAL)

Absente : Mme LACOMBE

Mme MASURIER a été nommée secrétaire

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du 19/08/2024 est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

**41/2024 Achat d'une benne pour le FORD TRANSIT :
demande d'une aide financière au GMCA**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de compléter le véhicule FORD TRANSIT par l'achat d'une benne supplémentaire. Il indique que le montant prévisionnel a un coût de 4 584.00 € HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet d'achat d'une benne supplémentaire pour le FORD TRANSIT.

- **ADOPTE** le plan de financement ci-dessous :

Fonds de concours GMCA 45%	2 062.80 €
Autofinancement 55%	2 521.20 €
TOTAL	4 584.00 €

**42/2024 Travaux sur bâtiment communal du cimetière :
demande d'une aide financière au GMCA et au Département**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de refaire la toiture du local au cimetière communal. Il indique que le montant prévisionnel de ces travaux a un coût de 4 050.00 € HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de refaire la toiture du local au cimetière communal.

- **ADOPTE** le plan de financement ci-dessous :

Fonds de concours GMCA 34.4%	1 393.20 €
Département 31.2%	1 263.60 €
Autofinancement 34.4%	1 393.20 €
TOTAL	4 050.00 €

Demande du fonds de concours au GMCA pour l'installation d'une réserve hydraulique sur le système de chauffage de l'école maternelle

Retiré de l'ordre du jour

42/2024 Motorisation du portail des ateliers municipaux : demande d'une aide financière au GMCA et au Département

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire pour des raisons de sécurité, de motoriser le portail des ateliers municipaux. Il indique que le montant prévisionnel de l'opération a un coût de 1 478.57 € HT. En vue du financement des travaux, Monsieur le Maire propose de solliciter une aide financière du Grand Montauban Communauté d'Agglomération et du Département.

Séance levée à 20h00

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le projet de motoriser le portail des ateliers municipaux.

- **ADOPTE** le plan de financement ci-dessous :

Fonds de concours GMCA 34.40 %	508.63. €
Département 31.2%	461.31. €
Autofinancement 34.40%	508.63. €
TOTAL	1 478.57 €

La Secrétaire



S. MASURIER



Le Maire



F. LABRUYERE